



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

titres de séjour

Question écrite n° 97033

Texte de la question

Mme Geneviève Fioraso appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur les difficultés que rencontrent les étudiants ou chercheurs étrangers résidant en France pour l'obtention de leur titre de séjour. En effet, elle a été récemment saisie par plusieurs enseignants chercheurs et directeurs de laboratoires, lui faisant part de difficultés pour l'accueil de doctorants ou chercheurs étrangers, avec des procédures administratives en préfecture de plus en plus lourdes, en particulier pour les ressortissants des pays de l'est (Roumanie par exemple), des pays du sud de la Méditerranée et d'Afrique. À titre d'exemple, des responsables d'un laboratoire grenoblois ont dû accompagner en préfecture de l'Isère des chercheurs étrangers, pourtant renommés. Ces enseignants dévoués ont même dû se porter garants sur leurs fonds personnels auprès de la préfecture de l'Isère pour accueillir ces chercheurs. Tout cela donne une très mauvaise image de notre pays et n'incite pas ensuite ces chercheurs à rester en France, alors que la recherche a besoin d'eux. Elle lui demande donc, en conséquence, de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend prendre pour pallier ce problème dans les préfectures afin de mieux accueillir les chercheurs étrangers.

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Fioraso](#)

Circonscription : Isère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97033

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 décembre 2010, page 13890

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)